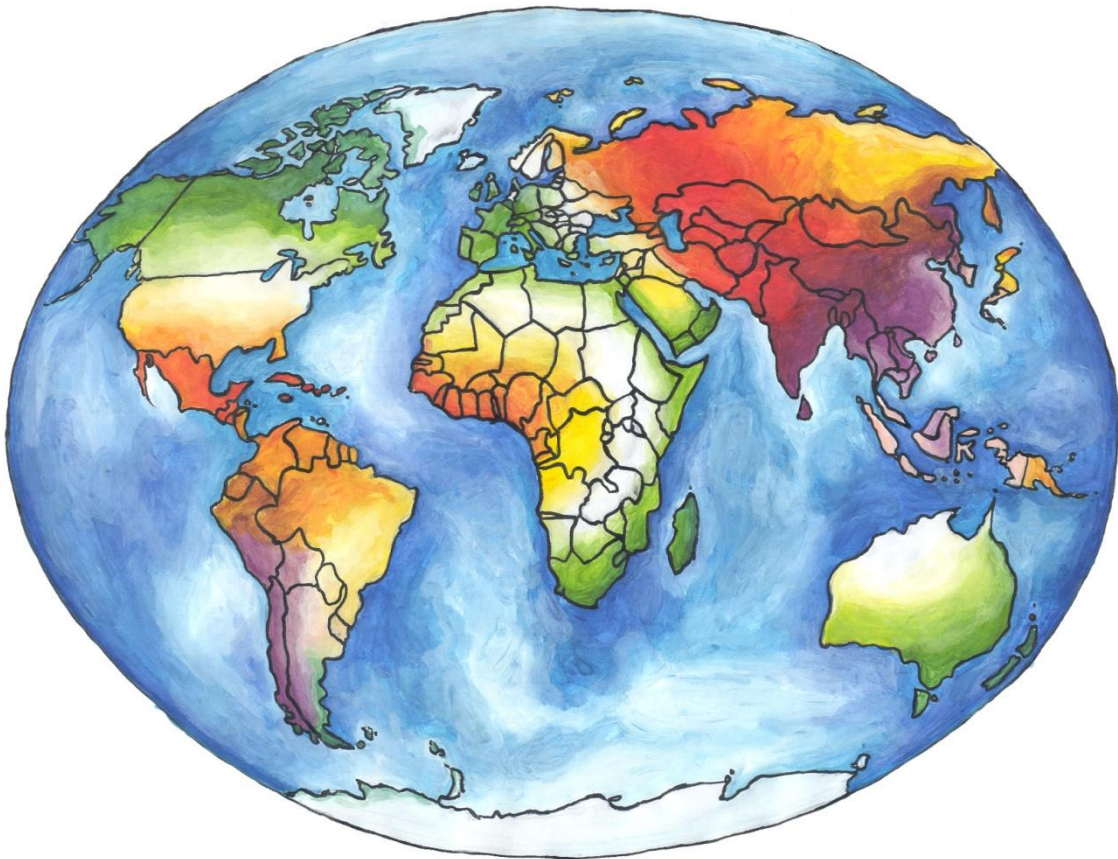


Travail de Bachelor de langue et culture française, Université d'Utrecht

Le français et le néerlandais dans le monde

*« Comment la France et les Pays-Bas défendent leur langue dans le monde ?
Etude comparée des politiques linguistiques de la France et des Pays-Bas de
nos jours. »*



Nom: Hélène van Lunteren
Numéro d'étudiante: 3963934
Adresse e-mail: h.h.vanlunteren@students.uu.nl
Professeur: Olivier Sécardin
Nombre de mots: 7327

Contenu

Introduction	3
Chapitre 1 : Le français et le néerlandais dans le monde.....	5
1.1 Histoire coloniale	5
1.2 Territoires francophones et néerlandophones.....	7
1.3 Cas particulier : la Belgique	9
Chapitre 2 : Comment défendre la langue nationale ?.....	12
2.1 L'Union de la Langue néerlandaise.....	12
2.2 L'Organisation Internationale de la Francophonie	13
2.3 Radio France Internationale	15
2.4 Radio mondiale néerlandaise.....	16
Chapitre 3 : Mesures pour la protection de la langue	18
3.1 La loi Toubon en France.....	18
3.2 Langues officielles aux Pays-Bas	19
3.3 Le résultat des mesures : monolinguisme des Français ?	20
Conclusion.....	22
Bibliographie.....	25

Introduction

Dans un monde marqué par la mondialisation, chaque pays développe des stratégies pour promouvoir et défendre sa propre langue. Certains pays plus que d'autres. Ces stratégies considérées de plein droit comme des politiques linguistiques sont différentes pour chaque pays. Elles sont organisées par des institutions, le plus souvent selon un arsenal législatif. De plus, la politique linguistique est souvent fondée par l'histoire du pays. Dans le cas de la France, une grande partie de la politique linguistique est une conséquence de sa longue histoire coloniale, même si la défense et la promotion du français ont une histoire encore plus ancienne (pensons à la création de l'Académie française, en 1635). Pourtant, l'histoire coloniale des Pays-Bas joue aussi encore un rôle dans la politique linguistique néerlandaise. Que ce soit dans les anciennes colonies Françaises ou Néerlandaises, la promotion de la langue de l'ancien colonisateur reste vive. Dans l'espace francophone, cette promotion est assurée par l'OIF¹ ; dans l'espace néerlandophone, c'est l'Union de langue² qui a la responsabilité de cette diffusion. En outre, la politique linguistique est aussi manifestée en ce qui concerne le propre rapport des langues aux langues étrangères. Français et Néerlandais n'ont pas par exemple le même rapport à l'anglais. La France et les Pays-Bas protègent différemment leurs langues nationales respectives face à l'hégémonie anglaise ; les Pays-Bas profitent beaucoup de l'influence de l'anglais et protègent en même temps le néerlandais, mais les Français semblent vouloir plus franchement limiter l'influence de l'anglais sur le français. À première vue, les politiques linguistiques de la France et des Pays-Bas sont donc très différentes. Dans cette étude les politiques linguistiques de la France et des Pays-Bas sont comparées, et nous analysons de quelles manières et pourquoi les politiques linguistiques de la France et des Pays-Bas sont différentes.

Naturellement, la langue française est une langue plus parlée que la langue néerlandaise. Le français est la cinquième langue la plus parlée au monde, avec 274 millions de locuteurs dans 102 pays et territoires. Les locuteurs francophones d'Afrique contribuent beaucoup à ce chiffre imposant.³ Pourtant, la langue néerlandaise est la trente-septième langue la plus parlée au monde, avec 23 millions locuteurs. Ceux qui ont le néerlandais comme

¹ Organisation Internationale de la Francophonie.

² Nom néerlandais: 'Taalunie'.

³ Wolff, Alexandre, « La langue française dans le monde 2014 », Organisation Internationale de la Francophonie, Paris, 2014, p. 3.

langue maternelle vivent plutôt aux Pays-Bas, en France et au Suriname.⁴ Cependant, la langue française est une langue plus souvent employée que le néerlandais, et le français est aussi plus puissant dans le monde des affaires. Le français est la deuxième langue d'information internationale dans les médias et la deuxième langue de travail des organisations internationales.⁵ Le néerlandais ne joue pas un si grand rôle dans la communication internationale. Il est donc important de bien retenir ces différences au moment de l'analyse des politiques linguistiques de ces deux pays.

François Grin propose la définition suivante de la politique linguistique : « *la politique linguistique vise, en fin de compte, à modifier notre environnement linguistique dans un sens jugé souhaitable* »⁶. D'ailleurs, la politique linguistique contribue à la promotion d'une certaine langue dans une certaine situation. La politique linguistique peut donc être visible à différents niveaux de la société et sur différents territoires. La politique linguistique intervient donc au niveau national ; en outre, elle peut dépasser les frontières de la nation, et peut influencer les « environnements linguistiques » d'autres pays. Pour montrer de quelle manière la France et les Pays-Bas défendent leur langue dans le monde, il faut une analyse comparée des territoires dans lesquels la France et les Pays-Bas mènent leurs politiques linguistiques respectives. Commençons par l'histoire coloniale de la France et des Pays-Bas, qui a beaucoup influencé la politique linguistique internationale. De plus, il est important d'analyser les organisations gouvernementales qui défendent la langue nationale de ces pays et les lois qui promeuvent l'emploi de la langue nationale.

⁴ «Hoeveel mensen spreken Nederland als moedertaal? » Nieuwsberichten, Taalunie, 2010, Adresse URL: http://taalunieversum.org/nieuws/2910/hoeveel_mensen_spreken_nederlands_als_moedertaal (Site consulté: 26-04-2015).

⁵ Wolff, Alexandre. p.3.

⁶ Grin, François, « L'enseignement des langues étrangères comme politique publique », Haut Conseil d'évaluation de l'école, Paris, 2005, p. 22.

Chapitre 1 : Le français et le néerlandais dans le monde

1.1 Histoire coloniale

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, le français et le néerlandais sont parlés ailleurs qu'en France et aux Pays-Bas. Naturellement, le français et le néerlandais sont encore souvent parlés dans les anciens territoires colonisés. L'influence de la France et des Pays-Bas dans ces territoires a commencé dès le seizième siècle et s'est renforcée lors des colonisations ultérieures.

Dans le cas des Pays-Bas, la colonisation a commencé au dix-septième siècle, quand les Pays-Bas étaient l'un des pays les plus prospères d'Europe. Les Néerlandais bénéficiaient de relations commerciales avec des colonies et des comptoirs à Taïwan, aux Moluques, sur la côte de l'Inde, à Ceylan⁷, au Cap de Bonne-Espérance, sur la côte ouest de l'Afrique, au Brésil et dans la région caraïbe. Les Néerlandais font essentiellement du commerce avec la grande majorité de ces territoires : dans les épices, le sucre, la fourrure et aussi les esclaves.⁸ La Compagnie néerlandaise des Indes orientales⁹, établie en 1602 par les Provinces-Unies, et la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales¹⁰, établie en 1621, avaient non seulement le droit de faire du commerce dans les territoires nommés ci-dessus, mais aussi l'objectif avoué de coloniser ces territoires.¹¹ Quant à la promotion de la langue dans ces colonies des Pays-Bas, le premier exemple de la promotion de la langue se trouverait à Ceylan. La langue véhiculaire sur Ceylan était le portugais, or les grands concurrents des Néerlandais dans le commerce sont précisément les Portugais. Les Néerlandais ne voulaient donc pas que les habitants de Ceylan parlent le portugais. C'est pourquoi ils ont essayé de discriminer l'usage du portugais (sur Ceylan) par des mesures très strictes. L'une des mesures décrétée en 1659 était que les esclaves qui ne parlaient pas le néerlandais, mais le portugais, devaient payer une amende et que les cheveux de l'esclave devaient être coupés court pour la période dans laquelle il apprenait le néerlandais.¹² D'ailleurs, les Néerlandais ont formé des enseignants, des interprètes et des écrivains, pour promouvoir l'enseignement et l'emploi de la langue néerlandaise. Malgré tous les efforts pour remplacer le portugais par le néerlandais, la lutte est

⁷ Le nom ancien pour « Sri Lanka ».

⁸ Van den Toorn, Pijnenburg, van Leuvensteijn, van der Horst, *Geschiedenis van de Nederlandse taal*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1997, p. 372.

⁹ Nom néerlandais : 'Verenigde Oostindische Compagnie'. Abrévié : VOC.

¹⁰ Nom néerlandais : 'Westindische Compagnie'. Abrévié : WIC.

¹¹ Van den Toorn, et al., p. 375.

¹² *Idem.* p. 374.

restée relativement vaine sur Ceylan. Le néerlandais occupait une position importante dans le gouvernement de VOC et dans les institutions néerlandaises, mais les habitants de Ceylan étaient habitués à la langue portugaise et la langue véhiculaire resta donc le portugais. Le néerlandais a quand même influencé le Sri Lanka et aujourd'hui beaucoup de sri-lankais connaissent des mots néerlandais ou un lexique d'origine néerlandaise. Le cas de Ceylan, illustre bien la situation de plusieurs territoires partenaires commerciaux des Pays-Bas. Les Néerlandais ont perdu leur pouvoir dans beaucoup de leurs colonies et ne sont pas restés très longtemps. En conséquence le néerlandais n'a pas grandement influencé les langues des territoires colonisés et ne s'est pas imposé comme langue véhiculaire.¹³ La situation est différente pour les pays qui sont restés durablement sous l'influence néerlandaise, jusqu'à le 21^e siècle, comme le Suriname, l'Aruba, la Curaçao et St. Martin, où la langue néerlandaise reste encore la langue officielle.¹⁴ En discutant les pratiques de L'Union de la Langue néerlandaise, l'emploi du néerlandais dans ces pays est discuté de plus en plus.

En France, la colonisation a aussi joué un très grand rôle dès les grandes découvertes. De plus, jusqu'à présent la colonisation reste un sujet sensible pour les Français. L'Empire colonial français est dispersé sur le monde entier. La France a eu des colonies en Amérique du Nord et du Sud, sur le continent africain, au Moyen-Orient, sur le continent asiatique et sur les petites îles de l'Océanie. Beaucoup de ces pays n'appartiennent plus à la France aujourd'hui, mais là où les Français ont été présents pour des siècles, la langue véhiculaire reste le français. Les principaux objectifs des Français pour la colonisation étaient des buts militaires, religieux, scientifiques et économiques. Au début, le commerce était l'activité la plus importante pour les Européens et c'est pourquoi, en France, Jean-Baptiste Colbert, suivant l'exemple des Néerlandais, a créé la Compagnie des Indes Orientales, en 1664. La compagnie des Indes Orientales a été créée pour le commerce avec « *toutes les terres d'obédience en Amérique du Nord et du Sud, ainsi que les postes de la côte d'Afrique du Cap vert au cap de Bonne espérance* »¹⁵. Cette Compagnie ouvre donc vers de nouveaux horizons et de nouvelles terres. Les Français assuraient surtout le commerce dans les 'indiennes' (des cotonnades légères) et avaient des comptoirs et des colonies autour du monde. Comme son équivalent

¹³ Van den Toorn, et al., p. 376-377.

¹⁴ « Wie zijn we? », Nederlandse Taalunie, site de l'Union de la langue. Adresse URL : <http://taalunie.org/organisatie/wat-is-de-taalunie> (site consulté 06-05-2015).

¹⁵ « Gallica raconte la Compagnie française des Indes orientales », Gallica, BNF, 2014, Adresse URL : <http://lettre-gallica.bnf.fr/la-compagnie-francaise-des-indes-orientales> (site consulté 05-06-2015).

néerlandais, la Compagnie des Indes Orientales, ne survivra pas au dix-huitième siècle¹⁶, mais a fait profiter la France de relations commerciales intenses et avantageuses.

Après le temps des compagnies des Indes en Europe, la France continue la colonisation, non seulement pour le commerce mais aussi pour des buts plus ouvertement impérialistes. Sous la troisième République la colonisation reste très importante et les Français entreprirent des conquêtes armées pour confisquer les meilleures terres.¹⁷ Même dans les manuels de l'école la colonisation était mentionnée comme un élément structurant de la troisième République: « *l'honneur de la IIIe République est d'avoir constitué à la France un empire qui fait d'elle la seconde puissance coloniale du monde* »¹⁸. Les Français ont combattu pour leurs territoires, mais dès les années 60, la plupart de leurs colonies ont enfin gagné la lutte pour l'indépendance. La guerre d'indépendance la plus connue est celle de la Guerre d'Algérie. Cette guerre a duré plusieurs années et fût une grande perte pour la France. La Guerre d'Algérie était de plus une véritable guerre civile, parce que la population était partagée sur la colonisation française. Non seulement les habitants des colonies étaient partagés sur le règne des Français, mais aussi en France il y avait un mouvement contre le colonialisme : « La Ligue contre l'oppression et l'impérialisme »¹⁹, qui rend clair que la colonisation était un sujet controversé. Enfin, comme dans beaucoup des colonies des Pays-Bas, les Français ont aussi enfin perdu l'influence sur leurs territoires colonisés. Pourtant, la langue française a une influence plus grande dans le monde entier que la langue néerlandaise. Dans la section suivante nous découvrons sur quels territoires dans le monde le français et le néerlandais sont encore parlé.

1.2 Territoires francophones et néerlandophones

La langue française est naturellement parlée en France, mais est aussi la langue officielle dans les départements d'outre-mer; la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, et la Réunion. Dans ces territoires, la langue française est employée comme langue véhiculaire et généralement comme langue d'éducation.²⁰ Pourtant, ces territoires ne sont pas les seuls endroits où la langue française est la langue officielle ou la langue véhiculaire. Dans l'ouest de l'Europe, la France n'est pas le seul pays où la langue française est la langue officielle. En Suisse, le

¹⁶ « Gallica raconte la Compagnie française des Indes orientales ».

¹⁷ *France*, La documentation Française, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Paris, 2008, p.40

¹⁸ Ageron, Charles-Robert, *Les lieux de mémoire. La République*, Pierre Nora, 1984, Paris, coll. « Quarto » Gallimard, 1997, p. 493.

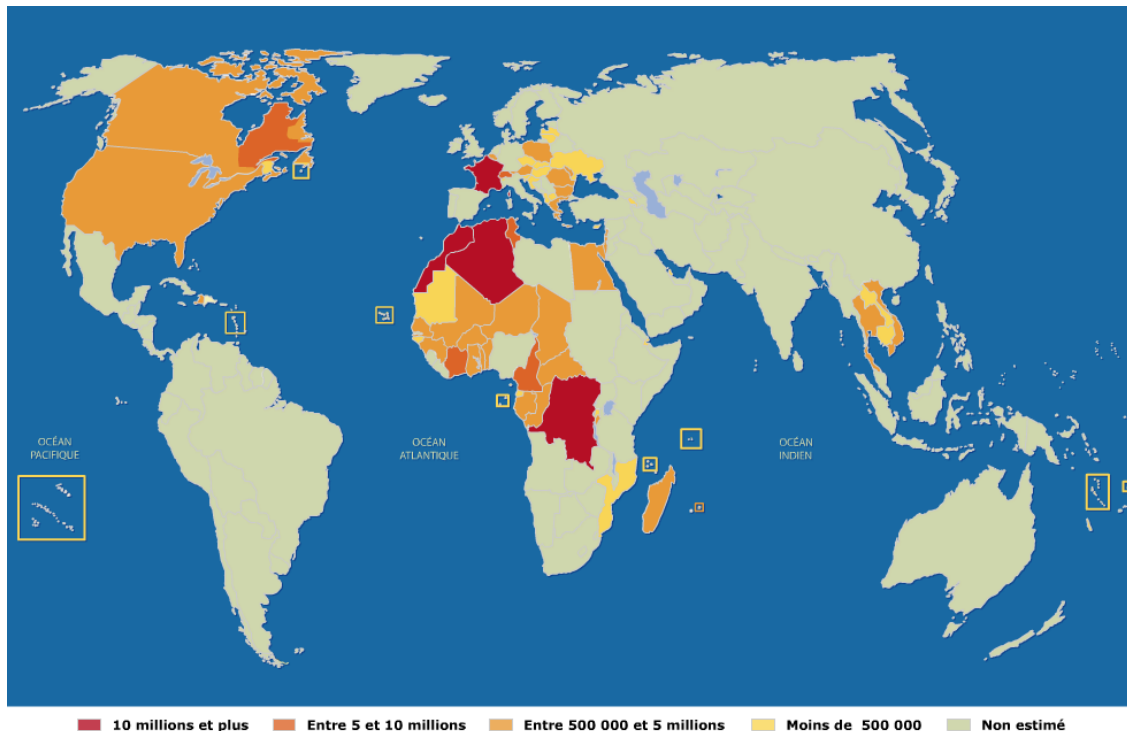
¹⁹ Ageron, Charles-Robert, p. 503

²⁰ *France*, La documentation Française, p.20

français est parlé dans les parties avoisinant la France, appelées la Suisse Romande. C'est pourquoi comme l'allemand et l'italien, le français est aussi l'une des langues officielles de la Suisse. L'autre pays européen qui a le français comme langue officielle est la Belgique. Comme la Belgique est le seul pays où le néerlandais et le français sont les langues officielles, il est traité dans la section suivante. Même dans le petit pays européen, Luxembourg, le français est l'une des trois langues officielles du pays.

Hors de l'Europe, au Canada, l'une des langues officielles est aussi le français. Cela a à voir avec l'histoire des découvertes en Europe, et c'était un Français qui a découvert le Canada. Jacques Cartier, qui était à la recherche d'un itinéraire nouveau vers l'Orient, a découvert le Canada par hasard en 1534. Après quelques expéditions, les Français ont colonisé le Canada en 1604. Le Canada (principalement la province de Québec) devient une importante relation commerciale de la France. Le Canada, appelée par les Français 'la nouvelle France', est resté sous le régime français jusqu'à 1763, mais sous le régime anglais suivant la province de Québec avait le droit de garder la langue française.²¹ La province de Québec est toujours restée française et le Canada est donc aussi membre associé à l'OIF. En Afrique, beaucoup de pays sont d'anciennes colonies de la France. Ces pays sont naturellement grandement influencés par la langue Française. De plus, la langue française est aussi présente en Orient. Dans la carte ci-dessous les territoires francophones sont bien visibles. Dans le chapitre suivant il est expliqué quelles mesures sont prises pour soutenir les pays où la langue française est présente.

²¹ « Canada: histoire », Larousse.fr. Adresse URL : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Canada_histoire/185952 (site consulté 05-06-2015).



Le néerlandais n'est pas autant présent dans le monde que le français. Les seuls pays où le néerlandais est la langue officielle sont les anciennes colonies des Pays-Bas. Le néerlandais est donc présent aux Pays-Bas, en Belgique et dans les anciennes colonies ; Aruba, Curaçao et St. Martin, qui appartiennent au Royaume des Pays-Bas jusqu'à présent. De plus, au Suriname la langue néerlandaise est encore la langue officielle même si le Suriname n'appartient plus au Royaume des Pays-Bas. Une autre ancienne colonie des Pays-Bas, est l'Afrique du Sud. En Afrique du Sud, le néerlandais était l'une des langues véhiculaires jusqu'aux premières années du vingtième siècle. De nos jours, il existe encore une variété de néerlandais à l'Afrique du Sud, appelé « afrikaans ». ²² Cette langue ressemble beaucoup au néerlandais, avec une certaine influence de l'anglais ²³, et est employée sur un certain nombre de territoires sud-africains. Même si le néerlandais n'est pas parlé dans beaucoup de territoires dans le monde, les Pays-Bas ont aussi pris des mesures pour soutenir la langue néerlandaise dans le monde, lesquelles sont discutées au chapitre suivant.

1.3 Cas particulier : la Belgique

La Belgique, située entre la France et les Pays-Bas est divisée en deux parties. En Wallonie, la partie sud de la Belgique, la langue officielle est le français. En revanche, dans le nord, en Flandre, la langue officielle est le néerlandais. Les Français et les Néerlandais exercent leurs

²² Van den Toorn, et al., p.597.

²³ L'autre langue officielle à l'Afrique du Sud.

influences respectives en Belgique par l'Union de la Langue néerlandaise et l'OIF, comme il est expliqué dans le chapitre suivant. C'est pourquoi il est intéressant de regarder comment ces deux langues existent côte à côte dans un seul pays. Comme la Belgique était la partie sud des Pays-Bas jusqu'à 1794, la langue véhiculaire était le néerlandais. En 1794 la Belgique, a été conquise par les Français, et la langue néerlandaise a été proscrite des communications officielles. La vie publique se passait surtout en français, mais en Belgique il existait aussi un dialecte brabançon qui était souvent employé par la population. Après la défaite de Napoléon à Waterloo, dans la période 1814-1830 la Belgique réintègre le Royaume Uni des Pays-Bas. En 1819 il est décidé que la langue officielle devienne le néerlandais dans les parties du nord de la Belgique, et les provinces Wallonnes restent francophones.²⁴ En 1830 les Belges créent leur propre état, une monarchie constitutionnelle, par une révolution. Après 1830 il y avait de liberté de langue en Belgique, ce qui impliquait que, dans le monde administratif et du droit, il y avait la possibilité de communiquer en français et en néerlandais aux régions du nord et du sud.²⁵ Dans les premières années du royaume Belge, le français reste la langue de l'élite, mais à la fin du dix-neuvième siècle le néerlandais est de plus en plus employé dans les situations officielles en Flandre ; dans l'enseignement secondaire, et les instances gouvernementales.²⁶ Pourtant, il existait des conflits sur l'emploi de langue en Belgique pour une longue période. La frontière de langue en Belgique n'était pas claire jusqu'en 1965, quand une loi était décrétée qui définit la frontière de langue. Les parties des Flandres ont le néerlandais comme langue officielle, et les parties Wallonnes ont le français comme langue officielle. (L'image suivante montre où se trouve la frontière de la langue en Belgique.) La loi qui définit la frontière de langue n'était pas une solution facile, comme dans les régions frontalières ils parlent parfois une langue qui n'était pas la langue officielle. Pourtant, la loi clarifie sur quel territoire quelle langue doit être employée. Avec la loi de 1965, les conflits de langue ne sont pas finis, ils continuaient jusqu'à aujourd'hui. La langue en Belgique est une des raisons pour que la Wallonie et les Flandres veuillent être indépendantes.²⁷ La langue divise encore le pays et aussi des villes, surtout les Bruxelles où la moitié de la ville parle le français et l'autre moitié parle le néerlandais.

²⁴ Van den Toorn, et al., p. 565-567.

²⁵ *Idem*, p. 570.

²⁶ *Idem*, p.574-575.

²⁷ Vasquez, Lyangelo, «Vijftig jaar taalgrens, Officiële taalgrens verdeelde België», NPO geschiedenis, 2013, Adresse URL: <http://www.npogeschiedenis.nl/nieuws/2013/augustus/Vijftig-jaar-Taalgrens.html>, (site consulté: 22-05-2015).



La Belgique est le seul endroit dans le monde où le néerlandais et le français se sont battus. Comme la Belgique a les langues de ses pays voisins, la Flandre et la Wallonie ont des liens très forts avec les Pays-Bas et la France. Pour supporter la langue néerlandaise, l'Union de la Langue néerlandaise était créé par les Néerlandais et les Flamands, comme c'est expliqué au le chapitre suivant. De plus, la

Wallonie a toujours contribué à l'Académie française, qui soutient la langue française dès 1635 et la Belgique est aussi un membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Chapitre 2 : Comment défendre la langue nationale ?

2.1 L'Union de la Langue néerlandaise

Le néerlandais est resté la langue nationale dans les anciennes colonies des Pays-Bas ; le Suriname, le St. Martin, le Curaçao et l'Aruba. De plus, le néerlandais est l'une des langues employées en Belgique, et c'est pourquoi les Néerlandais et les Flamands ont créé l'Union de la Langue en 1980.²⁸ L'Union de la Langue, est un organisme intergouvernemental qui mène la politique linguistique dans les pays où le néerlandais reste une langue nationale. Le but de l'Union de la Langue est de promouvoir et de renforcer l'emploi du néerlandais dans les pays où le néerlandais est encore employé. Dans notre monde qui globalise et digitalise, la langue néerlandaise doit prendre des mesures pour ne pas perdre sa position dans le monde.²⁹ C'est pourquoi l'Union de la Langue est créée. Toutes les anciennes colonies sont localisées dans un territoire anglophone ou francophone ; et pour conserver le néerlandais dans ces territoires il est important de faire de la politique linguistique. Il est important pour les Pays-Bas de défendre et de soutenir son influence dans le monde entier. Dans le cas du Suriname, qui n'appartient plus officiellement au Royaume des Pays-Bas dès 1975, il est encore plus important de soutenir la langue néerlandaise, puisque les liens avec les Pays-Bas sont moindres. Le Suriname et la Belgique restent les seuls partenaires officiels de l'Union de la Langue, mais l'Union a aussi des contacts intenses avec les autres anciennes colonies des Pays-Bas, comme déjà mentionné : le St. Martin, le Curaçao et l'Aruba.

En pratique, l'Union de la Langue mène trois activités principales pour promouvoir et défendre le néerlandais. La première activité est d'élaborer et de mener à bien la politique linguistique en réunissant les diverses organisations qui considèrent le néerlandais comme une langue importante ; aussi par conseiller les responsables politiques. La deuxième activité principale de l'Union de la Langue est de créer une infrastructure linguistique, ce que veut dire que l'Union de la Langue a l'autorité sur les bases de la langue néerlandaise, comme l'orthographe, le vocabulaire et la grammaire. Le vocabulaire est actualisé par l'Union de la Langue tous les dix ans, et est publié dans « le livre vert »³⁰. La troisième activité consiste à stimuler l'emploi du néerlandais dans le monde, en aidant et soutenant les enseignants et les

²⁸ Smeets, Riek, « Naar een samenhangend taalbeleid voor het Nederlands vanuit Europees perspectief », Nederlandse taalunie, La Haye, 2001, p.14.

²⁹ Montenay, Yves et Soupart, Damien, *La langue Française : une arme d'équilibre de la mondialisation*, Paris, Les belles lettres, 2015, p. 308-309.

³⁰ Nom néerlandais: 'Het groene boekje'.

étudiants de néerlandais.³¹ Ces activités sont exécutées par trois organes, un comité des ministres qui se réunit annuellement, un secrétariat général qui élabore la politique linguistique définie par le comité des ministres, et un comité interparlementaire qui contrôle le fonctionnement de L'Union de la Langue sur le plan administratif et financier.³² Les gouvernements des Pays-Bas, de la Flandre et du Suriname ont donc transmis la responsabilité de la langue néerlandaise à l'Union de la Langue et l'organisation relie tout le territoire linguistique.

2.2 L'Organisation Internationale de la Francophonie

Inaugurée l'Agence de Coopération Culturelle et Technique en 1970, et maintenant connue comme l'Organisation Internationale de la Francophonie. L'OIF est une communauté des pays francophones dans le monde. Aujourd'hui l'OIF compte 54 pays membres dans le monde entier.³³ Les pays de la communauté francophone ont en commun une triple diversité : une diversité géographique, une diversité politique et une diversité culturelle. Pour le professeur Jacques Barrat, cette triple diversité est une richesse pour l'organisation internationale.³⁴ Cette diversité reste importante quand nous regardons les objectifs de la Francophonie :

« La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et des valeurs universelles, et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable, a pour objectifs d'aider: à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme »³⁵

D'ailleurs, l'OIF veut, en créant une unité ou une communauté, contribuer au développement des pays membres de l'OIF autour du monde. L'OIF opérationnalise ces buts par des activités qui confortent l'enseignement et l'usage de la langue française, par des activités qui accroissent l'efficacité des systèmes éducatifs aussi dans les pays moins développés, par créer une culture numérique sur internet et par stimuler le développement culturel. L'OIF stimule aussi l'économie par le développement local et l'amélioration des

³¹ « Wie zijn we? », Nederlandse Taalunie.

³² Montenay, Yves et Soupart, Damien, p. 309.

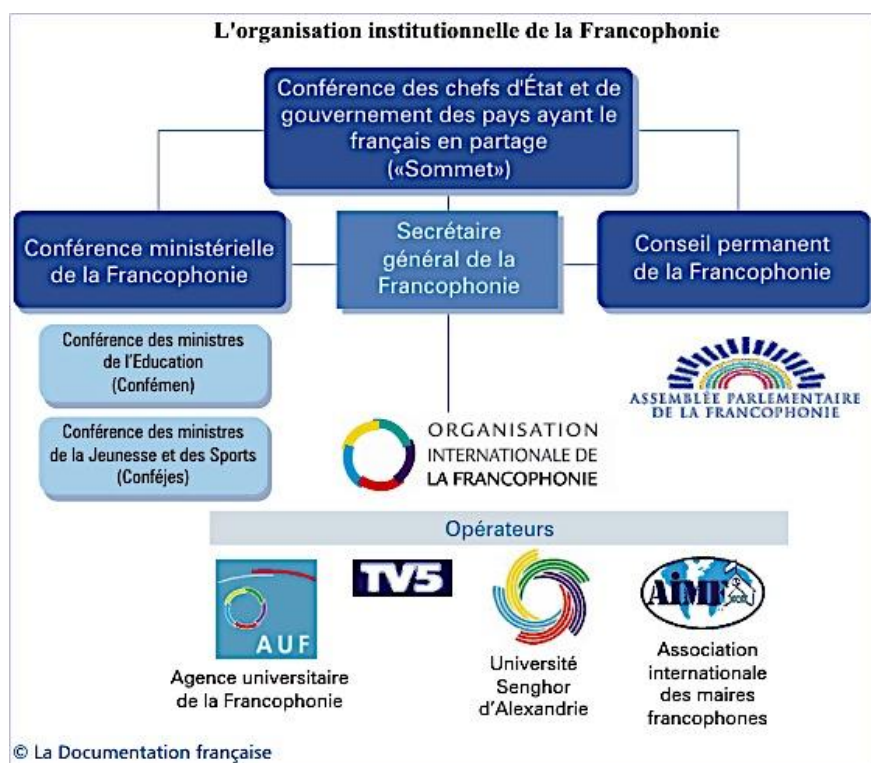
³³ « 80 états et gouvernements », L'Organisation Internationale de la Francophonie. Adresse URL : <http://www.francophonie.org/-80-Etats-et-gouvernements-.html> (Site consulté 13-05-2015).

³⁴ Dossier « Francophonie », *La Documentation Française*, 2010, Adresse URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/francophonie/index.shtml> (Site consulté 08-05-2015).

³⁵ *Idem.*

environnements des affaires, mais stimule en même temps le développement durable. L'OIF stimule aussi l'engagement des jeunes dans ses pays, et veut créer l'égalité entre hommes et femmes. Comme déjà mentionnée dans les objectifs de l'OIF, l'organisation stimule avec ces actions et son dévouement la paix, la démocratie et les droits de l'Homme.³⁶

Comme l'OIF compte plus de pays membres que l'Union de la Langue néerlandaise, et l'OIF n'est pas une organisation gouvernementale, la structure de l'organisation de l'OIF est tellement différent que l'Union de la Langue néerlandaise. Il existe un 'sommet' appelé la « Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage », il y a différentes conférences, un Secrétaire général et un Conseil permanent, qui dirigent différents opérateurs. L'image suivante montre bien le système institutionnel de l'OIF.



L'OIF et l'Union de la Langue néerlandaise sont donc des organisations très différentes, ils diffèrent dans leur manière d'organiser leurs activités, mais aussi par leur format. L'Union de la Langue néerlandaise a aussi plus de pouvoir au niveau de la grammaire et vocabulaire que l'OIF, L'Union de la Langue a l'autorité sur ce terrain linguistique, l'OIF ne l'a pas. De plus, la langue française est plus dispersée dans le monde que le néerlandais, et c'est pourquoi l'OIF peut avoir plus d'influence que l'Union de la Langue néerlandaise.

³⁶ « Nos actions », L'Organisation Internationale de la Francophonie. Adresse URL : http://www.francophonie.org/#section_3 (Site consulté 13-05-2015).

³⁷ Dossier « Francophonie ».

Pourtant, le but de ces deux organisations est le même, ils ont pour but de construire une communauté fondée sur une langue en commun. Une communauté qui peut renforcer tous les pays membres de ces organisations. Ces organisations essaient de soutenir et de développer les pays qui sont membres, par lui donner des moyens pour stimuler leurs économies et leurs sociétés. Pourtant, il est souvent dit que les organisations comme l'OIF et l'Union de la Langue néerlandaise, sont des organisations organisant un impérialisme moderne. Il semble que les pays sont toujours contrôlés par les « sauveurs européens ». Les pays ne sont plus colonisés, mais l'ancien colonisateur veut toujours préserver son influence dans le monde entier. Les objectifs de ces organisations semblent très nobles, et elles font des bonnes influences dans des pays moins développés, mais parfois il reste discutable si les organisations créent une collaboration égale ou font de l'impérialisme moderne. Pourtant, pour les Français et les Néerlandais, il est un moyen d'avoir des partenaires dans le monde et de créer des liens autour du monde.

2.3 Radio France Internationale

Un autre moyen pour les Français de promouvoir leur langue dans le monde, est la Radio France internationale, établi en 1975 comme partie de Radio France. Radio France internationale est dès 1986 une radio indépendante. La radio était premièrement utilisée pour faire des diffusions à l'Afrique francophone. Aujourd'hui la RFI est une radio française qui est diffusée mondialement, et est aussi diffusée en douze langues différentes. La RFI donne les actualités du monde, mais a aussi des rubriques concentrées sur différents territoires. Il y a par exemple des actualités d'Afrique, mais aussi d'Amérique et d'Haïti. La RFI donne au monde un bulletin indépendant, disponible sur la radio, sur l'Internet et sur des applications mobile. La RFI propose aussi des actualités en français facile pour les gens qui veulent apprendre le français. La RFI a environ 40 millions d'auditeurs à travers le monde.³⁸ La RFI est donc un moyen de promouvoir la liberté de presse dans le monde, et un moyen de présenter la diversité culturelle du monde. Les différentes rubriques et les bulletins dans différentes langues prouvent que la RFI est une organisation qui ne veut pas seulement promouvoir les valeurs françaises, mais aime créer une unité à la base de la langue française. Pourtant, la RFI contribue à la mondialisation en donnant des informations à travers le monde et en créant des liens entre les gens autour du monde. D'ailleurs, même si la RFI est une

³⁸ « L'entreprise RFI », site de RFI, Adresse URL : <http://www.rfi.fr/contenu/entreprise/> (Site consulté 14-05-2015).

initiative française, la radio est une radio mondiale qui connaît beaucoup de diversité linguistique et culturelle.

2.4 Radio mondiale néerlandaise

Un contre-exemple de la RFI est la radio mondiale néerlandaise. La radio mondiale néerlandaise était aussi un moyen pour les Néerlandais de promouvoir leur langue nationale. Établi en 1947 sous le nom « Radio Nederland Wereldomroep », la radio a commencé de diffuser d'information et de culture par des diffusions de la radio et après de la télé et de l'Internet. La radio était offerte dans plusieurs parties du monde, premièrement pour les Néerlandais qui vivaient dans l'étranger, mais après la radio mondiale néerlandaise diffusait aussi dans d'autres langues, comme la RFI. Aujourd'hui appelé la RNW, « Radio Netherlands Worldwide », s'oriente vers des jeunes gens dans des pays où la liberté d'expression est limitée. La RNW n'est donc plus une manière de promouvoir la langue néerlandaise, parce que presque toutes ses émissions sont faites dans une autre langue que le néerlandais. Cependant la RNW fait une influence politique et morale dans des pays étrangers. Il est donc possible de dire que les Néerlandais veulent rayonner un peu de leur société tolérante et libre dans le reste du monde. C'est pourquoi la mission de RNW est : « *We connect communities and change-makers through innovative use of media and training to enable young people to make informed choices. We are a nongovernmental organisation using media for social change.* »³⁹. Néanmoins le budget de RNW est réduit de 70% par le Ministère des affaires étrangères néerlandais en 2011. Conséquent, la RNW était obligé de changer leur approche. Pour la période de 2013-2017 la RNW se concentre surtout sur les valeurs de la démocratie, de la bonne gouvernance, les droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Les zones géographiques prioritaires dans lesquelles la RNW fait le plus de ses activités, se trouvent dans l'Afrique subsaharienne, le monde arabe, la Chine et l'Amérique latine.⁴⁰

La RNW est donc l'ancienne entité équivalente de la RFI, mais après les réformes des années récentes, le but de la RNW a tellement changé et ils ont choisi une approche plus internationale que la RFI. Même le site web de RNW est en anglais et tous les programmes sont aussi en anglais, ou une autre langue parlée dans les territoires où la RNW est active. La RFI est plus conservatrice que la RNW, et le but de RFI reste encore de promouvoir la langue française dans le monde. Le site web de la RFI est encore en français, même si la RFI offert

³⁹ « Why we exist », RNW. Adresse URL: <https://www.rnw.org/why-we-exist> (Site consulté 13-05-2015).

⁴⁰ Montenay, Yves et Soupart, Damien, p. 310-311.

aussi des programmes dans des différentes langues. Le français reste donc la langue la plus importante et l'emploi est stimulé par la RFI. La RNW et la RFI ont aussi des buts plus profonds que seulement donner les nouvelles du monde ; la RNW et la RFI veulent créer un monde plus égal où la liberté de presse est tout présent.

Chapitre 3 : Mesures pour la protection de la langue

Nous avons vu comment la langue française et la langue néerlandaise sont soutenues par des organisations internationales, et comment les langues sont dispersées autour du monde. Le chapitre dernier montre bien que le néerlandais et le français sont soutenus dans les parties du monde éloigné de France et des Pays-Bas. Pourtant les langues sont parfois mises en danger par la langue anglaise et la mondialisation, ce qui provoque une contre-réaction, surtout sur les Français.

3.1 La loi Toubon en France

La première mesure des Français basée sur la constitution de 1958, qui dit que la langue française est la langue de la République française, est la loi Toubon de 1994. Jacques Toubon était ministre de la Culture et de la Francophonie, et il a proposé une loi sur l'usage obligatoire du français contre l'emploi des termes étrangers. L'idée de la loi Toubon était donc de renforcer la constitution; « *renforcer son caractère coercitif en prévoyant un dispositif de contrôle plus contraignant et des sanctions plus précises* »⁴¹. Cette loi précise donc la constitution et renforce le caractère anti-anglais et fait que la langue française devient la langue officielle dans tous les aspects de la vie publique. La loi est contrôlée strictement par différentes directions et conseils, et l'abus de la loi est sanctionné.

Plus récemment il y avait une proposition d'une loi, qui précise encore la loi Toubon. Cette proposition était faite par Philippe Marini, qui a voulu que toute la communication dans des entreprises françaises se passe en français. Cette loi était proposée en 2004, et envisage donc que la langue française est la seule langue employée dans des entreprises, en communication électronique et physique. Le but de cette loi est clarifié par les mots de Marini: « *Ce faisant, elle a contribué au projet national en favorisant l'intégration des populations à la République grâce à une langue commune.* »⁴² D'ailleurs, pour Marini il était important d'avoir une langue de la République pour créer de l'unité. La loi proposée par Marini n'a jamais été approuvée, mais a provoqué beaucoup de débats. De plus, cette loi indique ce que les Français trouvent important. Ils trouvent important de stimuler leur propre langue et ne veulent pas que la langue soit influencée par un autre. Une conséquence pratique

⁴¹ Chansou, Michel, « Les politiques de la langue et la législation linguistique en France (1966-1994) », *Mots. Les langues du politique*, vol. 52, 1997, p. 33.

⁴² Marini, M., Philippe, « complétant la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française », Sénat, No 59, Adresse URL : <http://www.senat.fr/leg/pp104-059.html> (Site consulté 23-05-2015).

de la loi Toubon et le caractère strict de l'emploi de français en France est que des films et des séries télévisées qui ne sont pas français de l'origine sont doublés. Des séries et des films étrangers sont enregistrés en français et ne sont pas diffusés en la langue d'origine. Le doublage est donc l'une des conséquences des règles strictes concernant la langue en France. Aux Pays-Bas il n'y a pas de doublage pour des films et des séries télévisées étrangères, seulement pour des programmes des enfants.

3.2 Langues officielles aux Pays-Bas

Les Néerlandais ne sont pas si stricts que les Français concernant la langue nationale. En France la langue française est donc la langue officielle, il existe quelques autres langues de cultures, mais elles ne sont pas reconnues dans des situations officielles. Quelques de ces langues sont le catalan, le breton et le corse, ces langues ne sont pas subsidiées et ne sont pas enseignées à l'école, mais elles sont seulement employées dans quelques régions en France. La seule langue officielle de la République française reste le français.

Aux Pays-Bas, le néerlandais n'est pas la seule langue officielle. Aux territoires des Pays-Bas, le frison est l'une des autres langues officielles nationales. Le frison est la langue originaire de la province Frise au nord des Pays-Bas. Le frison est employé beaucoup dans cette province en combinaison avec le néerlandais. Le frison est aussi la seule autre langue qui est enseignée aux écoles néerlandaises. Le frison est employé sur des écoles primaires en Frise parce qu'il est utile pour les enfants frisons d'apprendre cette langue qui est présente beaucoup dans leur environnement⁴³ et parce que les Frisons sont très fiers de leur propre langue. Sur l'école les enfants frisons apprennent aussi le néerlandais, et sur l'école secondaire et au lycée les élèves ont aussi des cours sur la langue et la culture frisonne, mais la plupart des leçons sont en néerlandais. Il existe aussi des études universitaires de langue et culture frisonne aux Pays-Bas. D'ailleurs, outre du néerlandais, le frison est une langue importante des Pays-Bas, surtout dans la province du nord des Pays-Bas. Un autre dialecte, reconnu aux Pays-Bas est le Limbourgeois, au sud des Pays-Bas. Ce dialecte est aussi présent dans une partie de la Belgique. Le Limbourgeois est une langue reconnue aux Pays-Bas, mais n'est pas une langue enseignée aux écoles, elle est parlée par les habitants des environnements de sud des Pays-Bas et est reconnue par l'état. Les Pays-Bas connaissent aussi plus des

⁴³ Greven et Letschert «Kerndoelen primair onderwijs», Université de Twente, 2006, p.27-35.

langues officielles, sur les territoires d'outre mer qui appartiennent au Royaume néerlandais. Comme le papiamento à l'Aruba, le papiamentu à Curaçao et aussi l'anglais.⁴⁴

D'ailleurs, les Néerlandais sont plus flexibles quand il s'agit de l'emploi de la langue nationale, que les Français. De plus, les Pays-Bas sont le seul pays dans l'Union Européenne où la langue nationale n'est pas fixée dans la constitution.⁴⁵ Il est donc clair que les Pays-Bas n'ont pas des règles si strictes considérant la langue qu'a la France.

3.3 Le résultat des mesures : monolinguisme des Français ?

Les Français ont donc beaucoup de mesures pour protéger leur langue. Comme les Français ont si beaucoup des mesures et institutions pour protéger leur langue, les Français ont toujours eu l'image d'être très fière de leur langue. Les Français ne veulent pas que la langue change, ou qu'elle décline, et ils sont souvent considérés comme arrogants, parce qu'ils ne veulent pas employer une autre langue, comme l'anglais. Pour les Français, le français était toujours la langue la plus importante. Pour longtemps les Français ont refusé de parler l'anglais, et ont été ridiculisés par des autres habitants des pays qu'ils ont employés l'anglais comme 'lingua franca'⁴⁶. De plus, les habitants des autres pays parlent souvent mieux l'anglais que les Français, ce qui cause des difficultés en communication. Même si les Français ont encore plein de mesures et d'institutions qui protègent leur langue, l'anglais est plus souvent employé, dans le monde du travail. Il y a plus en plus des réunions et des conférences en anglais.⁴⁷ De plus en 2013, l'emploi de la langue anglaise dans les universités françaises fut rendu possible.⁴⁸ Une grande étape pour les Français conservatifs. Les Français ont donc eu l'image d'être 'mono linguistes', comme ils



⁴⁴ « Lijst van officiële talen naar land », wikipedia, Adresse URL:

http://nl.wikipedia.org/wiki/Lijst_van_offici%C3%ABLe_talen_naar_land, (site consulté: 25-05-2015).

⁴⁵ « Nederlandse taal in de grondwet », de Nederlandse grondwet, Adresse URL:

<http://www.denederlandsegrondwet.nl/9353000/1/j9vvihlf299q0sr/viiivckl8ibxx> (site consulté 25-05-2015).

⁴⁶ Langue auxiliaire de relation utilisée par des groupes ayant des langues maternelles différentes (Définition : La Rousse).

⁴⁷ Montenay, Yves et Soupart, Damien, p.79.

⁴⁸ « Cours d'anglais à l'université : feu vert des députés », LeMonde.fr, 23-05-2013. Adresse URL :

http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/05/23/feu-vert-des-deputes-au-cours-en-anglais-a-l-universite_3416361_1473692.html (site consulté 30-05-2015).

protègent fortement leur langue, mais aussi les Français se réalisent enfin que des autres langues ouvrent des possibilités dans le monde.

Les Néerlandais ont toujours eu une image de flexibilité et de tolérance, et n'ont pas autant de mesures pour promouvoir leurs propres langues dans le monde que les Français. Il semble que les Néerlandais n'aient pas si peur de l'influence de l'anglais sur leur propre langue. Ils sont prêts à s'adapter quand c'est nécessaire et ils restent optimistes quant à l'avenir de la langue néerlandaise. Les Néerlandais ont des mesures officielles pour aider le néerlandais dans le monde, comme nous l'avons dit, mais ils n'ont pas peur de perdre leur authenticité quand ils emploient l'anglais ou d'autres langues étrangères. De plus, l'adaptation linguistique a toujours été plus nécessaire pour les Néerlandais que pour les Français, pour la simple raison que les Pays-Bas n'ont profité d'aucune hégémonie dans le monde.

Conclusion

La langue française et la langue néerlandaise sont différentes sur beaucoup d'aspects, elles diffèrent dans leur importance et leur emploi dans le monde entier. Le français reste l'une des langues les plus parlées du monde, tandis que le néerlandais est une langue moins parlée et peut-être plus marginale, bien que le nombre de locuteurs soit important. Dans les années des grandes découvertes puis les années de la colonisation intensive, la France et les Pays-Bas ont par contre beaucoup de pouvoir dans le monde entier. Les Néerlandais n'étaient pas moins présents que les Français sur la scène internationale dans ce temps. La France et les Pays-Bas étaient, tous les deux, des grands pouvoirs impérialistes. Pourtant, au cours des siècles le pouvoir linguistique des Français s'est davantage imposé que la domination linguistique du néerlandais. La langue française a eu beaucoup plus d'influence sur la scène internationale que le néerlandais. Peut-être, les Néerlandais ne sont-ils pas restés si longtemps dans la plupart de leurs colonies pour asseoir une influence cruciale et permanente de leur langue sur les territoires colonisés. Si sur plusieurs territoires la langue néerlandaise a incontestablement exercé une certaine influence, elle ne s'est pas pour autant imposée comme langue véhiculaire. Seules les colonies qui sont restées longtemps sous le joug du Royaume néerlandais emploient encore aujourd'hui le néerlandais comme langue véhiculaire. En ce qui concerne les territoires français, la colonisation a duré plus longtemps et plus durablement, modifiant non seulement les usages linguistiques mais aussi culturels, sociaux, économiques et politiques. C'est donc sans surprise que le français reste employé dans beaucoup de territoires étrangers. Au cours des siècles, il est intéressant de remarquer que le français et le néerlandais ne sont pas véritablement entrés en conflit ou concurrence, sauf bien-sûr en Belgique, avec les conséquences difficiles que nous connaissons.

La position de la langue française et de la langue néerlandaise dans le monde, est renforcée par les organisations qui soutiennent les langues dans les territoires étrangers où ces langues sont présentes. Pour la langue néerlandaise, c'est l'Union de la Langue; pour la langue française, c'est l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ces deux organisations ont en commun qu'elles veulent créer une communauté basée sur une langue en partage. La langue est la chose qui unit les territoires autour du monde. L'OIF veut aussi promouvoir les valeurs de la France : les droits de l'Homme et la démocratie etc. En revanche, la version néerlandaise, l'Union de la Langue, est plutôt un organe intergouvernemental, qui exerce son pouvoir sur les aspects linguistiques. Pourtant, cette

domination a causé des problèmes pour l'Union de la langue. L'organisation a toujours eu beaucoup de pouvoir, et a récemment fait des décisions imprudentes, ce qui fait que l'organisation risque maintenant de se dissoudre, selon un journal néerlandais.⁴⁹

Les Pays-Bas et la France ne sont pas les seuls pays dans le monde qui ont créé une sorte de communauté linguistique et culturelle. La « lusophonie » est un autre exemple d'une communauté de langue. La lusophonie est l'unité des territoires et des cultures qui ont la langue portugaise en commun. Il semble donc qu'il existe à présent une certaine tendance des pays à fonder une communauté mondiale pour assurer la promotion de leur propre langue et culture. Les pays veulent se sentir membre d'un certain groupe qui a beaucoup de pouvoir dans le monde entier. La globalisation est certainement l'un des facteurs de ce développement, car dans un monde globalisé, les frontières disparaissent de plus en plus et les relations internationales deviennent de plus en plus importantes.

Quant aux Radios mondiales de la France et des Pays-Bas, elles ont une fois contribué à la diffusion de ces langues dans le monde. Pourtant, la RNW et la RFI, emploient maintenant plutôt l'anglais et des autres langues pour promouvoir les valeurs comme la liberté d'expression et de la presse. La RNW n'emploie plus le néerlandais, parce qu'il est plus effectif d'employer des autres langues pour diffuser dans les pays étrangers. La RFI utilise aussi d'autres langues pour diffuser des bulletins, mais la langue française reste encore la langue la plus importante pour la RFI.

La France n'a pas seulement fait de la politique linguistique au niveau international, mais a aussi instauré des règles dans son propre pays. Le français est la langue officielle de la République, fixé dans la constitution et il existe des lois qui renforcent l'emploi de la langue française en France. La loi Toubon, de 1994, renforce la constitution et fait que les autres langues ne sont guère employées et promues en France. Les Français semblent être très fiers de leur langue et n'aiment pas l'hégémonie de l'anglais. Les Néerlandais ont un caractère plus flexible concernant la langue nationale. La langue néerlandaise n'est pas fixée dans la constitution, par ailleurs quelques langues minoritaires sont reconnues aux Pays-Bas, comme le frison, le limbourgeois et les langues régionales des territoires d'outre mer. Les deux pays ont donc une attitude très différente concernant la langue nationale, mais avec la globalisation les deux pays voient aussi qu'il est important dans différentes situations et contextes de s'unir

⁴⁹ Vervaeke, Leen, « Taalunie dreigt uiteen te vallen », De Volkskrant, 09-06-2015. Adresse URL: <http://www.volkskrant.nl/wetenschap/taalunie-dreigt-uiteen-te-vallen~a4064308/>, (site consulté 09-06-2015)

pour renforcer leur langue nationale. De plus, ils reconnaissent l'importance d'employer d'autres langues dans quelques situations.

Bibliographie

« 80 états et gouvernements », L'Organisation Internationale de la Francophonie. Adresse URL : <http://www.francophonie.org/-80-Etats-et-gouvernements-.html> (Site consulté 13-05-2015).

« Canada: histoire », Larousse.fr. Adresse URL : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Canada_histoire/185952 (site consulté 05-06-2015).

« Gallica raconte la Compagnie française des Indes orientales », Gallica, BNF, 2014, Adresse URL : <http://lettre-gallica.bnf.fr/la-compagnie-francaise-des-indes-orientales> (site consulté 05-06-2015).

« L'entreprise RFI », site de RFI. Adresse URL : <http://www.rfi.fr/contenu/entreprise/> (Site consulté 14-05-2015).

« Lijst van officiële talen naar land », wikipedia. Adresse URL: http://nl.wikipedia.org/wiki/Lijst_van_offici%C3%ABle_talen_naar_land, (site consulté: 25-05-2015).

« Nederlandse taal in de grondwet », de Nederlandse grondwet. Adresse URL: <http://www.denederlandsegrondwet.nl/9353000/1/j9vvihlf299q0sr/viivckl8ibxx> (site consulté 25-05-2015).

« Nos actions », L'Organisation Internationale de la Francophonie. Adresse URL: http://www.francophonie.org/#section_3 (Site consulté 13-05-2015).

« Why we exist », RNW. Adresse URL: <https://www.rnw.org/why-we-exist> (Site consulté 13-05-2015).

« Wie zijn we? », Nederlandse Taalunie, site de l'Union de la Langue. Adresse URL: <http://taalunie.org/organisatie/wat-is-de-taalunie> (site consulté 06-05-2015).

« Cours d'anglais à l'université : feu vert des députés », LeMonde.fr, 23-05-2013. Adresse URL : http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/05/23/feu-vert-des-deputes-au-cours-en-anglais-a-l-universite_3416361_1473692.html (site consulté 30-05-2015).

«Hoeveel mensen spreken Nederland als moedertaal? » Nieuwsberichten, Taalunie, 2010. Adresse URL: http://taalunieversum.org/nieuws/2910/hoeveel_mensen_spreken_nederlands_als_moedertaal (Site consulté: 26-04-2015).

Ageron, Charles-Robert, *Les lieux de mémoire. La République*, Pierre Nora, 1984, coll. « Quarto » Gallimard, 1997.

Chansou, Michel, « Les politiques de la langue et la législation linguistique en France (1966-1994) », *Mots. Les langues du politique*, vol. 52, 1997, 22-35.

Dossier « Francophonie », *La Documentation Française*, 2010, Adresse URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr//dossiers/francophonie/index.shtml> (Site consulté 08-05-2015).

France, La documentation Française, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Paris, 2008.

Greven et Letschert «Kerndoelen primair onderwijs», Université de Twente, 2006.

Grin, François, « L'enseignement des langues étrangères comme politique publique », Haut Conseil d'évaluation de l'école, Paris, 2005.

Marini, M., Philipe, « complétant la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française », Sénat, No 59. Adresse URL : <http://www.senat.fr/leg/pp104-059.html> (Site consulté 23-05-2015).

Montenay, Yves et Soupard, Damien, *La langue Française : une arme d'équilibre de la mondialisation*, Paris, Les belles lettres, 2015.

Smeets, Riek, « Naar een samenhangend taalbeleid voor het Nederlands vanuit Europees perspectief », Nederlandse taalunie, La Haye, 2001.

Van den Toorn, Pijnenburg, van Leuvensteijn, van der Horst, *Geschiedenis van de Nederlandse taal*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1997.

Vasquez, Lyangelo, « Vijftig jaar taalgrens, Officiële taalgrens verdeelde België », NPO geschiedenis, 2013. Adresse URL: <http://www.npogeschiedenis.nl/nieuws/2013/augustus/Vijftig-jaar-Taalgrens.html>, (site consulté: 22-05-2015).

Vervaeke, Leen, « Taalunie dreigt uiteen te vallen », De Volkskrant, 09-06-2015. Adresse URL: <http://www.volkskrant.nl/wetenschap/taalunie-dreigt-uiteen-te-vallen~a4064308/>, (site consulté 09-06-2015).

Wolff, Alexandre, « La langue française dans le monde 2014 », Organisation Internationale de la Francophonie, Paris, 2014.